

Gel du taux de taxation

La Tuque adopte un budget à la baisse

La Tuque, le 17 décembre 2025 – Le budget 2026 adopté ce soir par le conseil d'agglomération de La Tuque, totalise 41 227 900 \$, soit 1 105 510 \$ de moins que le budget de l'année 2025. Devant faire face à une importante perte de revenus de 742 000 \$ liée aux décisions du gouvernement du Québec et la baisse des taux d'intérêt, les élus latuquois ont choisi de réduire les dépenses en 2026 et de maintenir le taux de taxation, afin de ne pas refiler cette facture aux citoyens. La grande majorité des contribuables latuquois recevront donc en février prochain, un compte de taxes semblable à celui qu'ils ont payé en 2025.

La Tuque a adopté un budget 2026 qui inclut un gel foncier pour l'ensemble des catégories de taxation. En ce qui concerne les taxes de services, la taxe pour l'aqueduc et l'égout dans tous les secteurs à l'exception de Parent augmente de 46 \$, celle dans le secteur de Parent augmente de 22 \$, la taxe d'égout pour le secteur de Base Radar augmente de 15 \$ et la taxe pour la gestion des matières résiduelles augmente de 5 \$. Les taxes foncières spéciales pour les dettes des différents secteurs sont toutes à la baisse et la taxe spéciale pour le contrôle biologique des insectes piqueurs augmente de 2,54 %.

Cela signifie que pour un immeuble évalué à 192 800 \$ qui se trouve dans le milieu urbain de La Tuque, le compte de taxes augmentera de 5 \$ au total. Pour un chalet de villégiature évalué au même montant, le compte de taxes baissera de 33 \$.

Plusieurs familles de La Tuque traversent une période difficile en raison de la crise forestière et l'équipe municipale en est pleinement consciente. Le budget 2026 de la municipalité, qui englobe la portion agglomération et la portion locale, reflète cette réalité. Le maire de La Tuque Pierre Pacarar a mentionné dans son mot avant la présentation du budget, que les élus avaient trois choix devant eux pour faire face à la perte des revenus des transferts gouvernementaux : augmenter les recettes de la taxation, couper dans les dépenses ou combler le déficit avec les surplus accumulés. Ils ont choisi de couper dans les dépenses du budget d'opération.

Le défi sera de taille pour l'équipe municipale au cours de la prochaine année, car l'inflation fait en sorte que tous les biens et services dont la municipalité a besoin coûtent plus cher. Le maire a d'ailleurs pris la peine de remercier les employés de la Ville de La Tuque qui ont fait preuve de solidarité envers la population en revoyant leurs façons de faire et en faisant preuve d'innovation pour trouver des manières de réduire les dépenses. Les élus latuquois sont pleinement conscients que cette réalité rendra leur travail plus difficile.

Le maire de La Tuque, qui est également président du conseil d'agglomération, a aussi mentionné qu'il y aura quelques coupures qui toucheront les citoyens, mais que la plupart des changements concernent surtout des réparations et des améliorations qui étaient prévues et qui sont repoussées dans le temps. Tous les événements et

les services sont maintenus, mais ce sont les façons de faire qui vont changer. L'équipe municipale aura le souci d'en limiter les impacts au maximum pour les citoyens. Le conseil tient fortement à ce que La Tuque demeure une ville vivante et dynamique, où il fait bon vivre, toujours aussi accueillante pour les familles et les visiteurs.

Dans sa présentation du budget 2026, le directeur général de la municipalité Jean-Sébastien Poirier a présenté les principaux défis que l'organisation municipale doit relever qui sont :

- ⌚ Le manque de financement pour entretenir les réseaux d'égout et d'aqueduc, les bâtiments et les réseaux routiers urbains et forestiers.
- ⌚ Les changements climatiques qui obligent la municipalité à investir pour y faire face et qui représentent une augmentation du potentiel de sinistres.
- ⌚ L'inflation qui fait en sorte que tout coûte plus cher qu'auparavant.
- ⌚ La crise du logement qui nécessite de mettre en place des actions pour favoriser la construction de nouveaux logements.
- ⌚ Les difficultés de l'industrie forestière qui touche de plein fouet l'économie des régions ressources.
- ⌚ Les soins de santé offerts à La Tuque qui nécessitent de la vigilance et un suivi serré pour ne pas perdre d'acquis.

Le directeur général a ajouté que malgré cette réalité, l'objectif de l'équipe municipale demeure de maintenir la qualité des services offerts à la population tout en limitant au maximum la pression financière sur les contribuables. Pour y arriver, la Ville de La Tuque a fait une analyse approfondie de ses tendances financières et de ses projections à long terme, une démarche qui a permis de réviser certaines priorités, d'ajuster les investissements et de planifier avec rigueur pour être en mesure de respecter les engagements.

Le conseil d'agglomération de La Tuque a également adopté ce soir le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les années 2026-2027-2028. Pour l'année 2026, les dépenses prévues totalisent 11 472 300 \$ et sont subventionnées à plus de 50 %, ce qui permet de réduire significativement la part assumée par les contribuables. Le PTI de La Tuque pour l'an prochain comprend du pavage de rues et des investissements dans les chemins ruraux, le renouvellement des conduites d'égout et d'aqueduc sur la rue Saint-Maurice, la réfection du pont barrage du parc des Chutes-de-la-Petite-Rivière-Bostonnais, divers aménagements dans les parcs, la réfection de la bibliothèque Annie-St-Arneault, ainsi que l'achat d'un camion incendie auto-pompe, d'une voiturette-aspirateur et de véhicules légers.

Finalement, la présentation et l'adoption du budget 2026 de La Tuque ce soir a permis également de faire le point sur quelques réalisations de l'année 2025.

CITATION

« Le conseil aurait pu opter pour une augmentation de taxes, mais cela aurait trahi notre engagement à ne pas augmenter le taux de taxation qui est quand même assez élevé à La Tuque en raison de notre richesse foncière qui n'est que de 1,3 milliard \$, ce qui est peu étant donné la grandeur de notre territoire et de tout ce que ça implique en

terme de responsabilités pour notre municipalité. On a plutôt choisi de se serrer la ceinture cette année. En toute transparence, j'ai informé la population qu'en 2027, nous aurons le dépôt d'un nouveau rôle triennal d'immobilisations qui sera à la hausse et qu'on maintiendra encore le taux de taxation actuel, alors nous pourrons ajuster le budget en conséquence. Nous espérons que d'ici là, notre situation économique se portera mieux. »

- *Pierre Pacarar, maire de La Tuque et président du conseil d'agglomération*

-30-

Source :

Hélène Langlais, chef de service aux communications
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2112
hlanglais@ville.latuque.qc.ca